

» BULLETIN D'INFORMATION
Avril / Mai / Juin 2021

Anne Juillard-Condât
Instagram : @annejc



► BULLETIN D'INFORMATION

Avril / Mai / Juin 2021



► EDITO

2020, année particulièrement éprouvante, est derrière nous. 2021 n'a pas débuté sous de meilleurs auspices : les contraintes sanitaires font toujours partie de notre quotidien, il faut se faire une raison et lutter individuellement et collectivement pour que cette pandémie ne devienne qu'un mauvais cauchemar. Pour sa part, la municipalité a apporté sa contribution à "l'effort de guerre", en participant à son niveau à la mise en place d'une "unité mobile de vaccination". Je remercie le docteur Jules Lagrafeuil d'être à l'origine de cette initiative.

Depuis un an nous sommes privés de tout ce qui fait la richesse de notre vie communale : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos événements festifs et associatifs, du repas des chasseurs au marché de Noël, en passant par la commémoration du 11 novembre, sans oublier toutes les organisations culturelles ou sportives... Ces moments que nous avons toujours connus et dont nous avons pu mesurer combien ils nous ont manqué...

Comme pour les années précédentes, le premier travail de l'année du conseil municipal a été l'élaboration du budget 2021 et comme par le passé nous avons souhaité le voter précocement. Au fil des années, l'exercice s'avère de plus en plus délicat. D'une part, les dotations de l'Etat ont subi une sérieuse cure d'amaigrissement. D'autre part, nous sommes confrontés à la crise sanitaire, laquelle génère des dépenses qui ne pesaient pas sur nos finances auparavant : agents supplémentaires, matériel d'hygiène ou réorganisation de lieux que nous nous devons de désinfecter régulièrement. Par ailleurs, elle freine, voire anéantit, les possibilités de générer des recettes. Nos arbitrages n'ont d'autre choix que de tenir compte de ces paramètres. Autrement dit, il nous faut cibler nos actions, tout en continuant à maîtriser nos dépenses de fonctionnement pour favoriser l'investissement. Comme dans le passé, l'opposition en prenant une posture politique s'est abstenue, tout en votant tout de suite après les demandes de subventions en lien avec notre budget : étonnant, non ?

Vous connaissez mon attachement pour Seilhac et ses habitants, et mon engagement pour agir dans le sens de l'intérêt général et du meilleur service rendu, tout en maîtrisant les finances ... dans ce cadre-là, les décisions prises avec une vision de l'avenir à long terme me semblent une évidence, ce qui a vraisemblablement échappé à certains élus.

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, le printemps débute juste, avec un beau soleil, mais nul n'est capable de dire ce que sera notre saison estivale. Je sais nos associations prêtes à relever le défi de l'animation de notre commune si les conditions sont réunies et pour cela je les en remercie par avance.

Marc GERAUDIE
Le Maire

► BUDGET

→→ Des finances sous influence de la Covid19



Les comptes administratifs et les budgets évoqués dans les lignes qui suivent peuvent rester pour certains difficilement compréhensibles et soulever pour d'autres encore quelques interrogations. Je reste à la disposition de celles ou ceux d'entre vous qui seraient en questionnement à ce sujet.

Georges MAZEAUD
Adjoint en charge de la commission des finances

Du bien-fondé d'un vote précoce des comptes et du budget...

Du bien-fondé d'un vote précoce des comptes et du budget... En février 2020, nous avons voté les comptes administratifs et les budgets dès la fin du mois de février, soit quelques semaines avant les élections... mais aussi avant le confinement. Ce qui nous avait valu les critiques de l'opposition qui avait dénoncé "un déni de démocratie" et quitté le conseil municipal. Malgré nos explications sur la gouvernance financière de notre collectivité, qui, depuis les cinq années précédentes, engage ses budgets dès le début de l'année, les votes se sont dès lors déroulés sans sa présence.

Bien nous en a pris, car non seulement nous nous sommes donnés les moyens de piloter au plus proche les lignes budgétaires mais la crise sanitaire ne nous aurait pas permis de voter les budgets avant le mois de juin et nous serions alors restés quatre mois à naviguer à vue...

*Heureusement, notre budget a été rigoureusement suivi et alors que nous avions prévu un excédent de **176 400 €**, le **réalisé atteint 219 986 €** avec des recettes de fonctionnement qui s'élèvent à **1 724 467 €**.*

*La capacité d'autofinancement est de **346 280 €**. Elle couvre la prochaine échéance de remboursement du capital des emprunts et génère en même temps suffisamment de cash pour aider au financement des futurs investissements.*

*Ainsi, ce sont **170 469 €** d'investissements qui ont été financés, dont **115 862 € de restes à réaliser... soit seulement 54 607 €** d'investissements nouveaux.*

Nous laissons ainsi toute latitude à une nouvelle équipe municipale, pour mener sa propre politique d'investissements.



► BULLETIN D'INFORMATION

Avril / Mai / Juin 2021

Cette situation a eu un impact positif sur ce budget 2020, c'est la diminution du déficit d'investissement qui a baissé de 70 000 € pour se fixer à 190 971 €.

Les comptes administratifs des budgets annexes sont assez simples mais méritent cependant que l'on s'y arrête :

➔ **L'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)** équilibre ses comptes avec un excédent en fonctionnement de 8 723 € et son budget investissement ressort, quant à lui, excédentaire de 9 985,49 €. La crise sanitaire a engendré une baisse de fréquentation et nous avons géré au mieux les plannings des employés pour limiter les remplacements.

➔ **Le lotissement de La Valette** est soldé par un virement de 15 756 € de la section de fonctionnement du budget principal. **Nous n'avons plus de terrain constructible à vendre.**

➔ Enfin, le budget du **lotissement des Grillons**, sur lequel nous avons acheté le terrain pour 79 273 €, au budget principal, et réalisé un emprunt de 125 000 €. Avec les frais liés à l'emprunt, le budget de fonctionnement s'équilibre par la gestion du stock de terrains. Le budget d'investissement, sur lequel l'emprunt est versé, génère un excédent de 45 476 €.

Une année 2020 qui a cependant généré un élément positif sur le résultat de clôture de l'exercice qui est **excédentaire de 93 210 €**. **C'est la première année que le cumul des résultats budgétaires de notre commune est à ce niveau.** Il faut espérer que cette "embellie" perdure...

2021 : fonctionnement serré, investissements ambitieux...

Nous avons construit le budget de fonctionnement 2021 sur les bases des valeurs moyennes des années 2017 à 2019. En effet, 2020 ne pouvait être une année référence du fait de l'impact de la crise sanitaire sur le déroulé normal de nos lignes budgétaires. En tenant compte des projets et des décisions prises en conseil municipal, décisions votées à l'unanimité sur l'évolution des rémunérations de nos agents, nous avons bâti un budget rigoureux en dépenses et minimaliste en recettes afin de ne pas avoir de mauvaises surprises. Il n'en demeure pas moins que nous avons tablé sur un budget à hauteur de 1 652 793 € et nous espérons un excédent nécessaire de 160 293 €, excédent qui devra nous permettre de couvrir l'échéance du capital des emprunts de l'année 2022,

Le budget d'investissements s'avère ambitieux car doté de 489 112 € dont 401 857 € d'investissements nouveaux (investissements décrits dans les différentes rubriques de cette publication).

Pour financer ceux-ci, subventions et emprunts sont d'ores et déjà lancés, l'emprunt restant encore aujourd'hui à un taux très attractif. Nous avons décidé d'un prêt couvrant la totalité de **l'achat d'un tracteur et d'une épaveuse** (150 000 euros) et de la durée de d'amortissement de ce matériel.

Ce budget d'investissement est donc volontairement progressiste et il aspire à relancer, en même temps, le tissu économique local.



Les budgets annexes sont, pour l'ALSH, un projet de continuité dans la sérénité et pour le lotissement des Grillons, c'est le lancement d'un projet indispensable. En effet, notre collectivité n'a plus de terrain constructible à proposer et si nous voulons optimiser la gestion de nos services municipaux et maintenir voire développer le tissu économique, **nous devons viser une augmentation de notre population.** C'est ce à quoi nous nous attachons depuis 2008.

Pour ce faire, nous avons lancé les études et les travaux de ce lotissement en centre-ville et nous espérons que son attractivité répondra aux attentes de nouveaux foyers.



💧 INF'EAU 2020 sur votre Syndicat d'eau potable 💧

► L'eau que vous buvez ... vous est fournie par le Syndicat Puy des Fourches Vézère

Editorial du Président :

Au 1^{er} janvier 2020, une nouvelle page dans l'histoire du Syndicat Puy des Fourches Vézère s'est ouverte avec la mise en service de la station des Carderies fin 2019 et l'adhésion de nouvelles collectivités, œuvrant toutes dans l'intérêt général et pour un enjeu commun : l'eau potable, bien public qu'il faut sauvegarder et préserver tant elle est indispensable à la vie. C'est en mutualisant les ressources, les moyens humains et financiers à l'échelle de territoires pertinents que nous préserverons l'avenir. C'est dans cette démarche que le Syndicat Puy des Fourches Vézère est né, a grandi et se développe aujourd'hui.

Informations générales

2 compétences : **Production** et **Distribution**

Collectivités membres de la Distribution : Uzerche, Saint Jal, Lagraulière, Seilhac, Saint Clément, Naves, Tulle, Corrèze, Tulle Agglo (Corrèze (secteur Montane) Saint Priest de Gimel, Saint Martial de Gimel, Eyrein et Vitrac sur Montane)

Collectivités membres de la Production :

Espartignac, Egletons et les membres de la distribution

→ 14 000 abonnés, 30 000 habitants desservis

Objectifs du Syndicat :

Fournir une eau de qualité, en quantité suffisante et au meilleur coût grâce à l'**innovation** et à l'**anticipation** des besoins des usagers tout en ayant une gestion raisonnée de la ressource.

Caractéristiques du Syndicat :

Le Syndicat assure la production et l'exploitation du réseau et des ouvrages d'eau potable. Il fonctionne en régie pour l'ensemble de ses communes sauf pour la commune d'Uzerche gérée en affermage (contrat avec SUEZ).



Les Services et contacts :

Composition du Comité Syndical

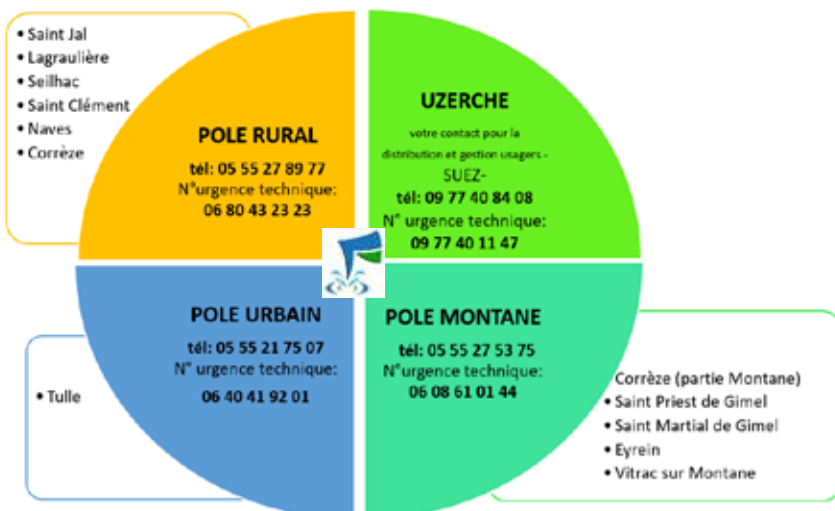
Le Président, **M. LAUGA**

Les Vice-présidents :

- 1^{er} : **M. GRADOR** (Production)
- 2^{ème} : **Mme GENEIX** (Administration Générale et Finances)
- 3^{ème} : **M. RHODES** (Travaux et Réseaux)
- 4^{ème} : **M. LABBAT** (Usagers et prix de l'eau)

Comité Syndical :

Production : 34 délégués
Distribution : 28 délégués





» BULLETIN D'INFORMATION

Avril / Mai / Juin 2021

CADRE DE VIE

>> Les lacs... point d'appui pour l'animation locale et touristique

La municipalité a mis en place une politique volontariste, afin de repenser les sites du Lac de Bournazel et de l'Etang Neuf comme il était inscrit dans son programme municipal en mars 2020. Ainsi des travaux de rénovation et l'achat de matériels ont été actés au budget 2021 afin d'aménager et moderniser ces lieux prisés.

Dès cet été, les adeptes de la plage pourront utiliser des sanitaires refaits à neuf et de nouvelles tables de pique-nique.

Des poubelles jaunes, marrons et vertes seront disposées autour du lac favorisant ainsi le tri et le respect environnemental du site. L'historique plongeur du lac bénéficiera d'une couche de résine complémentaire afin de le rendre moins glissant pour les centaines de jeunes qui l'utilisent chaque été.

Les anciens terrains jouxtant "la Guinguette" seront aménagés en terrain de jeux sur sable permettant à tous la pratique du volley, du badminton ou encore du beach soccer (football de plage).

Au niveau de l'aire de jeux, nous travaillons sur la mise en place de nouveaux jeux dédiés aux plus jeunes. Un premier jeu complétera l'existant.

Une dynamique qui se poursuivra durant toute la mandature afin d'offrir aux seilhacois et aux touristes un accueil, des activités et des services de qualité tout au long de l'année.

>> Randonnons... "rando-news" !

Afin de faire connaître les atouts de notre belle commune aux Seilhacois, à leurs familles, aux touristes et aux randonneurs, une étude a été menée sur la signalisation des chemins de randonnée. Ces chemins, à la portée de chacun, inciteront à se ressourcer en pleine nature, avec un intérêt mêlé de curiosité. Ils permettront de mieux connaître ou reconnaître Seilhac à travers ses villages, de profiter de paysages apaisants et variés.

Les parcours définis, entretenus et valorisés auront tous leur point de départ place de l'horloge, en centre bourg. D'une distance comprise entre 9 et 25 km, avec des variantes permettant de rentrer en centre bourg plus rapidement, chacun pourra ainsi adapter son propre parcours.

La commission Tourisme, composée de 10 membres (le maire compris), s'est fixée un cadre : pas de remise en cause des chemins fermés, éviter les chemins privés. Elle s'est appuyée sur des volontaires connaissant bien les sentiers de Seilhac pour valider sur le terrain les points de signalisation proposés.

Un point est fait régulièrement en commission, et sera partagé en conseil municipal lorsque le dossier sera complété par une prévision budgétaire sur la base de devis.

Les installateurs bénévoles sont déjà à pied d'oeuvre.





► BULLETIN D'INFORMATION

Avril / Mai / Juin 2021

**Seilhac
INFOS**

>> Les travaux : réalités... et perspectives

► **Réfection des voiries dans le cadre de l'Agglo** : allée des Grillons, allée des Vergnes et allée des Violettes. En prévision et sous réserve de validation : la route du Mons et la rue de l'Aiguillon.

► **Aménagement du carrefour des Monédières** et reprise de la couche de roulement de la route des Monédières par le Département, en partenariat avec la commune. Ce à quoi il faut ajouter l'enfouissement des lignes électriques, des réseaux télécoms, et de la fibre, ainsi que l'installation de nouveaux lampadaires. De nouveaux aménagements (voirie et bas-côtés) sont prévus dans ce secteur, désormais intégré à la zone urbaine, dans un souci de sécurité pour les riverains, les promeneurs et les usagers de la route.



► **Autres travaux programmés ou en cours** : la fin de la réfection des extérieurs de notre gymnase (pignon avant), la reprise en totalité du parvis de la mairie (avec la participation des agents communaux) pour garantir une parfaite stabilité de cet espace hautement fréquenté, des trottoirs et un parking rue de l'Aiguillon et la création de nouveaux sanitaires pour les écoles.



► **Achat d'un tracteur et son épareuse** pour remplacer du matériel de plus de vingt ans d'âge.

► **De nombreux travaux en régie ont été effectués par le service technique**, citons seulement quelques exemples : le nettoyage des jardinières et des murs en centre bourg, la reprise intégrale des sanitaires du lac de Bournazel, la réfection totale de la porte du bâtiment des services techniques ainsi qu'une mise aux normes des vestiaires de ces derniers. Sans oublier bien sûr l'ensemble des tâches régaliennes que nos agents effectuent régulièrement afin que notre ville soit appréciée de tout le monde.

Comme vous pouvez le constater, l'année 2021 débute sur les "chapeaux de roues" et va être riche en investissements divers et variés.

Encore du nouveau aux services techniques

Suite au départ de Louis Courbier au service technique départemental, nous avons le plaisir de vous présenter un nouvel agent communal en la personne de Xavier Pagegie, ancien seilhaquois qui vit aujourd'hui à Orliac de Bar.



>> à Seilhac, on est désormais "branché"...



Grâce à une étroite collaboration avec la FDEE (fédération d'électrification et d'énergie), la commune de Seilhac s'est vue dotée d'une borne électrique à chargement semi rapide. Cette borne située place de l'Horloge possède deux branchements pour véhicules légers. Cet équipement s'avère aujourd'hui indispensable compte tenu des politiques énergétiques menées et du nombre croissant de voitures électriques mises en circulation.



» BULLETIN D'INFORMATION

Avril / Mai / Juin 2021



CADRE DE VIE

>> Des (bonnes) nouvelles de l'école malgré tout...



"L'espoir de terminer cette année scolaire 2020-2021 de la façon la plus normale possible peut permettre à chacun d'accepter les contraintes provisoires que nous subissons tous." Simone CROUZETTE Première Adjointe en charge de l'enfance et de la jeunesse

Chacun de nous est parfaitement conscient des règles imposées aux enfants tout au long de leurs journées de classe et nous ne pouvons que reconnaître leur capacité d'adaptation au port du masque et aux divers protocoles successifs.

Il convient de noter le côté positif de la situation et les résultats des efforts collectifs de tous les acteurs de l'école ; tous les enfants ont bénéficié d'une scolarité normale "en présentiel" jusqu'au 5 avril et aucun cas positif d'élève n'a été signalé.

Mais pour parvenir à la meilleure prise en charge possible, et de la part de tous les partenaires de l'école, une discipline rigoureuse doit être appliquée tout au long de la journée scolaire.

Des horaires aménagés à la cantine et à la garderie

Le non-brassage des classes pendant le temps scolaire est naturellement respecté le reste de la journée, et c'est bien logique. Donc, le temps de cantine a été aménagé de la façon suivante :

- ➔ Chaque groupe classe est distant de deux mètres et chaque enfant mange toujours à la même place
- ➔ Pour permettre les différents services au collège, les horaires de classe ont été modifiés (8 h 30 - 11 h 15 et 12 h 45 - 16 h) pour les élèves de la GS au CM2
- ➔ Les deux classes de maternelle (TPS/PS et MS) prennent à l'ALSH leur repas, transporté du collège par nos agents.

Après le repas, et pour éviter le brassage, les élèves sont dispersés dans la cour, la BCD, l'ALSH, la salle Ce-rous où sont organisés des jeux collectifs.

En ce qui concerne les temps de garderie, les horaires normaux ont été maintenus (7 h - 8 h 20 et 16 h - 19 h) pour satisfaire autant que possible les parents et le respect des distances entre groupes d'enfants s'impose

également.

Une partie importante du protocole sanitaire comprend également la désinfection totale de tous les locaux (école et ALSH) deux fois par jour, ce qui multiplie par deux les temps de ménage, et nécessite donc plus de personnel.

C'est pourquoi deux agents supplémentaires complètent le service de cantine et le service d'aide aux devoirs a été momentanément suspendu.

Certes, cette situation critique est loin d'apporter entière satisfaction ; aux enfants pour qui la vie sociale est limitée, à leurs parents qui doivent leur en expliquer les raisons, mais aussi aux agents municipaux qui s'appliquent au mieux à faire respecter les consignes sanitaires dans l'intérêt de chacun, et enfin à la municipalité qui doit s'adapter aux conditions imposées avec la volonté de privilégier la santé de tous.

>> Une Maison France Services... pourquoi ? Et pour quoi faire ?

La Maison France Services sera installée dans les locaux de la mairie et il y aura deux agents formés par les opérateurs partenaires pour vous accueillir. Ces agents vous délivreront un premier niveau d'information et vous accompagneront dans vos différentes démarches. Nous pourrons ainsi mutualiser le personnel et offrir une amplitude horaire plus importante.



Une maison France Services permet à chaque citoyen d'avoir un accès aux services publics identique sur le territoire national. Actuellement on recense dix partenaires : Pôle emploi, la Poste, la MSA, la Caisse d'assurance retraite, le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, la DGFIP, la CAF, la CPAM et l'Agirc-Arrco. D'autres partenaires (privés ou publics) peuvent intégrer la structure, soit physiquement en tenant des permanences sur site, soit en visio-conférence. Nous nous attacherons à lier d'autres partenariats. La labellisation est un gage de qualité et permet une aide de l'Etat non négligeable de 30 000 € par an.

Les élus de la majorité ont voté le recrutement d'un adjoint administratif (25 heures par semaine) afin de faire fonctionner ce service. Le coût de ce recrutement est entièrement financé par l'Etat. Ce choix a été fait en prévision de deux départs en retraite. Il permettra ainsi de former l'agent recruté sur les missions des futures retraitées tout en accueillant les usagers de la Maison France Services.



► BULLETIN D'INFORMATION

Avril / Mai / Juin 2021

ZOOM SUR...

>> Le mot de l'opposition

Seilhacoises, Seilhacois,
Lors du conseil municipal du 24 février dernier, est proposée la création d'un nouveau poste d'adjoint administratif à temps partiel, dont le principal objectif est de servir le projet Maison France Services. Nous nous y sommes fermement opposés car, il est possible, par l'intermédiaire du Conseil Département de prévoir l'installation à Seilhac, d'une Maison du Département. Il est important de porter à votre connaissance que les frais d'installation et de fonctionnement de celle-ci seraient intégralement pris en charge par le Département lui-même. Donc aucun frais supplémentaire pour la commune.

Néanmoins l'équipe majoritaire ne souhaite pas approfondir cette piste, que nous leur avons proposée pourtant à plusieurs reprises. Sachant que défendre vos intérêts reste notre principal objectif, nos abstentions lors des votes des différents budgets 2021, a pour objectif de garder une légitime neutralité vis-à-vis de la majorité.

Nous profitons de ces quelques lignes pour vous faire part de notre interrogation sur notre réel rôle à jouer au sein des commissions. En effet l'intégralité des sujets évoqués pendant ces réunions sont déjà entérinés lorsqu'ils nous sont présentés. Il est vrai que tout le monde a le droit de s'exprimer mais vos 500 voix ont malheureusement peu d'écho.

Prenez soins de vous,
Les élus de la liste "Seilhac Avec Vous"
Sabrina Pouget, Alexandra Certain, Pierre Fourches
et Charles Orlianges

>> Bienvenue aux nouveaux artisans, commerçants et professions libérales

➔ **Boulangerie des Etangs** - Pierre Vigne
31 Seilhac le lac Tél. 05 55 27 55 09
Mél : boulangeriesetangs@gmail.com

➔ **La Casa - Restaurant** - Pizzeria
Nathalie Alba et Nicolas Saget
42 Avenue Nationale Tél. 05 55 27 04 17
Mél : lacasa2n@gmail.com

➔ **Scop les artisans du bâti ancien**
Dominique Godon
Rue de Layguade Tél. 06 51 47 79 38
Mél : les.artisans.du.bati.ancien@gmail.com

>> Billet de (bonne) humeur

Un an déjà que je suis élue conseillère municipale, un an déjà qu'un virus inconnu partage nos vies. Ce premier conseil municipal sans public aurait pu être une simple réunion d'élus, or il est un moment fort qui permet, entre autres aux nouveaux élus, de prendre conscience de l'importance de leur rôle au service de leur commune. Grâce à sa diffusion en direct sur les réseaux sociaux, sa singularité et sa solennité ont été préservées.

Mais depuis, la situation perdure et je déplore qu'à ce jour aucun conseil municipal n'ait encore pu être ouvert au public. Pour honorer mon rôle d'élue, j'ai un besoin impérieux de rencontrer d'autres personnes, de pouvoir échanger et partager des moments forts. Plus de manifestations sportives, culturelles, plus de repas partagés, de théâtre, de concerts, plus de papotages en buvant son café à la terrasse d'un bar, c'est une période dure pour toutes et tous. Heureusement, nous avons pu conserver notre marché, lieu d'échanges et de rencontres, tous les dimanches matin et organiser un marché d'artisans avant les fêtes de fin d'année.

De par mes engagements dans les domaines du tourisme et de l'associatif, j'ai une pensée toute particulière pour toutes ces associations seilhacoises qui vivent des jours si difficiles. La culture et le sport sont des activités de "première nécessité".

Être élue reste passionnant. Quelle joie de se montrer utile, de travailler au service des autres pour l'intérêt général et le bien-être collectif.



À NOTER

Les prochaines élections
départementales et régionales
sont prévues
les dimanches 20 et 27 juin 2021

Retrouvez toutes les informations et actualités
sur le site de la commune :

www.ville-seilhac.com



Et sur la page Facebook "mairie de Seilhac"

➔ Vous souhaitez recevoir le Bulletin Municipal par e-mail,
contactez-nous à la mairie (communication@ville-seilhac.com)
pour nous transmettre votre adresse électronique.